Image not found or type unknown

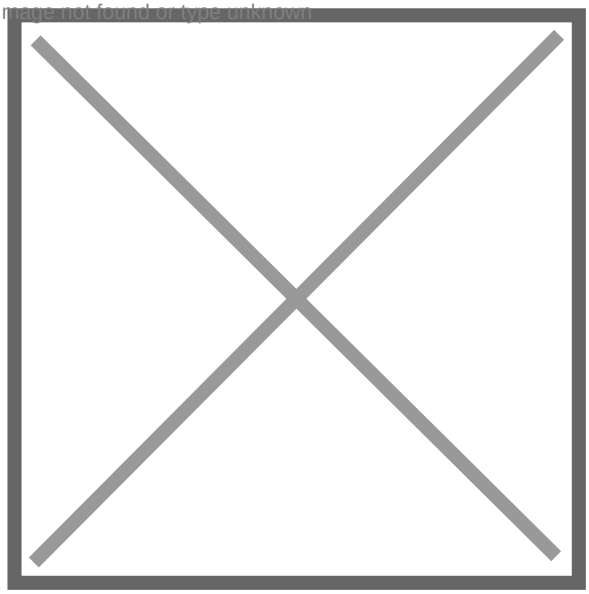

Vente de mon auto a un particulier

Par **loulou88**, le **22/03/2008** à **18:48**

BONJOUR,
JE VOUS DEMANDE DE L'AIDE, J'AI VENDU MA VOITURE LE 15 MARS 2008, CT OK, TRES BIEN ENTRETENUE, MALHEUREUSEMENT MON ACHETEUR EST TOMBE EN PANNE DEUX JOURS APRES L'AVOIR ACHETEE.
IL VEUT NOUS METTE AU TRIBUNAL POUR VICE CACHE ALORS QUE NOUS N'Y SOMMES POUR RIEN. C'EST UNE VOITURE QUI A 10 ANS, APPAREMMENT IL AURAIT LA POMPE A INJECTION QUI AURAI LACHEE, 4 BOUGIE DE PRECHAUFFACHE FICHUS. IL DIT QU'ON LUI A VENDU TOUT EN SACHANT CES DEFAUTS. MAIS CE N'EST PAS POSSIBLE !
LA VOITURE FONCTIONNAIT TRES BIEN , IL A ESSAYE, IL A MIS EN ROUTE, ELLE AURAIT TOUT CES DEFAUTS ELLE N'AURAIT JAMAIS DECOLLEE DE MON PARKING. IL AURAIT JAMAIS PLUS LA DEMARER;
QUE FAUT IL QUE JE FASSE ???? IL ME DEMANDE REPARATION MAIS ELLE ETAIT EN TRES BON ETAT, C'EST ARRIVE CHEZ LUI CE N'EST QUAND MEME PAS DE NOTRE FAUTE. REPARATION OU REMBOURSEMENT DU VEHICULE SOUS HUIT JOURS OU ALORS IL LANCE LA PROCEDURE.
S'IL VOUS PLAIT AIDER MOI !!!!!!!!!!!!!!

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés